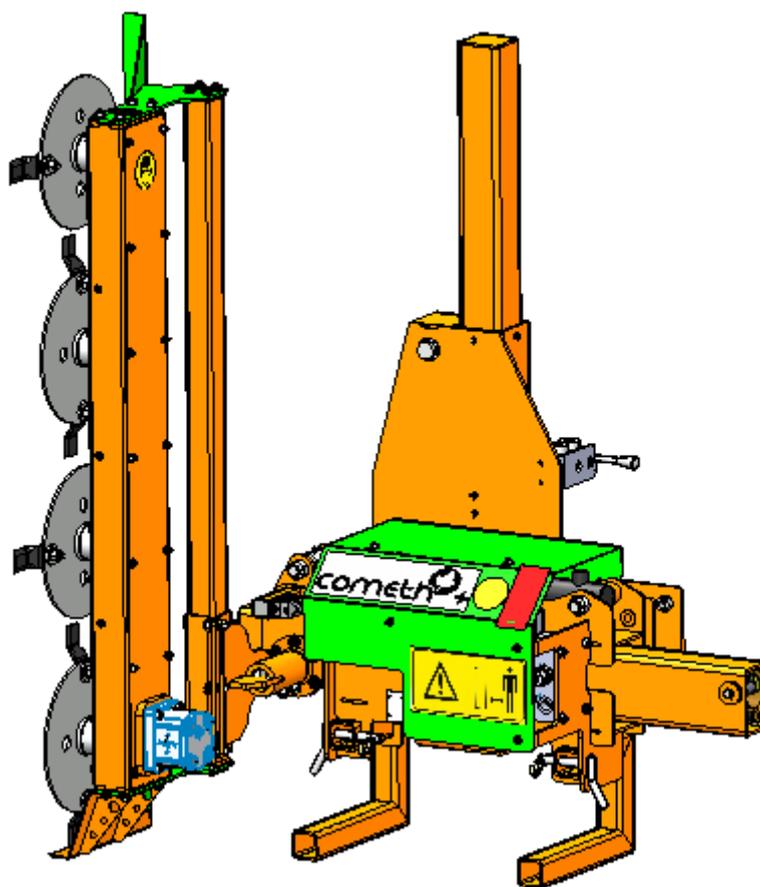


 **COMETH 100+**

Lamier 3400/4400



**NOTICE ORIGINALE
D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN**

Cher utilisateur,

Nous vous remercions de votre confiance et espérons que votre taille-haies vous donnera entière satisfaction.

Les quelques minutes que vous accorderez à la lecture de cette notice vous permettront :

- D'utiliser pleinement les performances de votre taille-haies,
- De préserver sa longévité,
- De travailler en toute sécurité.

Cette notice contient la description de l'utilisation et de l'entretien du taille-haies sous sa configuration la plus large. Par conséquent, la version de base du taille-haies et de ses accessoires peut varier. Pour plus d'informations sur les niveaux d'équipements disponibles sur le marché, prendre contact avec votre revendeur le plus proche.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre revendeur.

Lors de la livraison de votre taille-haies, votre revendeur vous a remis une fiche de mise en route. Dans le cas où le revendeur aurait omis de vous remettre ce document, vous devez impérativement le lui réclamer. Ce document vous sera nécessaire pour toute intervention sous garantie.

La fiche de mise en route indique :

- Si la notice d'utilisation et d'entretien comprenant le certificat de conformité CE vous a été remis.
- Si le manuel de pièces de rechange vous a été remis.
- Si vous avez été informé des conditions d'utilisation et averti des règles de sécurité à respecter.

Dans le cas où l'une de ces obligations aurait été omise, il vous appartient de prendre immédiatement contact avec votre revendeur.

Sommaire

I - DECLARATION CE DE CONFORMITE relatif aux matériels soumis à auto certification ...	Erreur ! Signet non défini.
II- AVANT-PROPOS	4
2-1/ Caractéristiques et mises à jour de la notice	4
2-2/ Conservation de la notice	4
III- CONSIGNES DE SECURITE	6
3-1/ Signification des symboles présents dans cette notice	6
3-2/ Signification des symboles présents sur le taille-haie	6
IV - LOCALISATION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE	7
V - CONSIGNES DE SÉCURITÉ	8
5-1/ Consignes de sécurité générale	8
5-2/ Vérification de conformité de l'équipement d'élagage avant chaque mise en route	8
5-3/ Inspection préalable de la zone de travail	8
5-4/ Caractéristiques du sol sur lequel évolue le porteur	8
5-5/ Consignes générales de travail	9
5-6/ Consignes de sécurité sur chantier	9
5-7/ Consignes d'entretien	10
5-8/ Contre-indications	11
VI - DESCRIPTIF DU MATERIEL	12
6-1/ Appellation des composants principaux	12
6-2/ Caractéristiques techniques du taille-haies sans le lamier	13
6-3/ Caractéristiques techniques du lamier 400	13
6-4/ Équipement de série	13
6-5/ Cinématiques	14
6-6/ Bruit aérien	15
6-7/ Éléments inclus à la livraison	15
VII- INSTALLATION ET TRAVAIL AVEC LE TAILLE-HAIES	16
7-1/ Élingage pour déplacement sans tracteur	16
7-2/ Montage du taille-haies sur le porteur	17
7-3/ Choix de l'équipement de coupe	17
7-4/ Mise en route	18
7-5/ Travail avec le taille-haies	20
7-6/ Évènement indésirable pendant la taille	21
7-7/ Position repliée	22
VIII- EN FIN DE TRAVAIL	23
8-1/ Décrochage du taille-haies	23
8-2/ Stockage du taille-haie	23
IX- ENTRETIEN ET RÉGLAGES	24
9-1/ Graissage	24
9-2/ Serrage des vis classe 8.8	24
9-3/ Entretien des éléments de coupe	25
9-3-2/ Entretien des couteaux (fléaux)	25
9-3-3/ Équilibrage des plateaux	26
9-3-4/ Changement des couteaux (fléaux)	26
9-4/ Tendre les courroies	29
9-7/ Réglage de la vitesse de rotation des lames/plateaux fléaux	31
9-9/ Pannes et remèdes	32
X / SCHEMA HYDRAULIQUE	33
XI / SCHEMA ELECTRIQUE	34
XII - CONDITIONS DE GARANTIE	38
XIII / ANNEXES	39

II- AVANT-PROPOS

Cette notice décrit les conditions d'utilisation, d'entretien. Elle fait partie intégrante du taille-haies.

Elle définit le but pour lequel le taille-haies a été construit, et contient les renseignements nécessaires afin de garantir une utilisation correcte et sûre.

Le taille-haies est destiné à un usage professionnel, et seul un personnel spécialisé peut l'utiliser. Son utilisation est interdite aux mineurs, aux personnes dont les conditions physiques ou psychiques sont altérées, ainsi qu'aux personnes n'étant pas suffisamment informées et formées.

2-1/ Caractéristiques et mises à jour de la notice

Tout le support technique et descriptif contenu dans cette notice est la propriété exclusive de la société COUP'ECO qui en interdit la reproduction, complète ou partielle, sauf autorisation et approbation écrite de sa part.

Le contenu de cette notice peut faire l'objet de modifications sans préavis. La société COUP'ECO se réserve le droit d'apporter à tout moment les éventuelles modifications qu'elle jugera opportunes en vue d'une amélioration du taille-haie, ou pour toute exigence au niveau constructif ou commercial.

Les illustrations et données techniques figurant dans cette notice peuvent ne pas correspondre précisément à votre taille-haies. Les conditions d'utilisations demeurent toutefois inchangées.

2-2/ Conservation de la notice

Cette notice doit être conservée soigneusement dans un endroit approprié, afin de garantir son état. Elle doit être facilement accessible à toute personne autorisée à la consulter. La notice est un document important qui accompagne le taille-haies, et tous les utilisateurs doivent être responsables de sa bonne conservation. Transmettez-la au nouveau propriétaire en cas de revente.

III - UTILISATION CONFORME A L'USAGE PRÉVU

Le Lamier, est conçu pour les travaux de taille de haies...

Il coupera tous types d'essences de bois, feuillus ou résineux, qu'ils soient verts ou secs.

Les branches des arbres et des haies sont coupées franchement, sans déchiquetage ni broyage.

Cette technique limite le développement des maladies et favorise une saine reprise de végétation.

N'utiliser que des équipements de coupe (lames, plateaux fléaux) recommandé par S.A. COUP'ECO.

Le taille-haies se monte à l'avant ou à l'arrière d'un porteur correspondant aux caractéristiques requises.

Toute autre utilisation est interdite. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommage résultant d'une utilisation non conforme. Observer impérativement les mesures de maintenance et d'entretien prescrites dans cette notice.

L'utilisateur du Lamier est responsable en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers ou à des biens appartenant à des tiers.



Il est formellement interdit d'utiliser le taille-haies pour faucher ou débroussailler.



Il est formellement interdit de travailler avec le taille-haies en marche arrière.

III- CONSIGNES DE SECURITE

3-1/ Signification des symboles présents dans cette notice

Les symboles suivants sont utilisés dans la présente notice pour attirer l'attention sur des risques particuliers.



Avertissement.
Ces symboles signalent
des risques particuliers.



Interdiction.
Ces symboles signalent
des actions interdites.



Le port des gants de
protection est obligatoire.



Le port de chaussures de
sécurité est obligatoire.



Le port d'un casque de
chantier est obligatoire.



Le port d'un casque de
chantier, de protection
auditive et de lunettes de
protection est obligatoire.

3-2/ Signification des symboles présents sur le taille-haie

Les symboles suivants sont apposés sur le Lamier afin de signaler des risques particuliers.



Outils rotatifs !

Des objets et des débris sont susceptibles d'être projetés.
Maintenir une distance de sécurité par rapport au lamier.



Le port d'un casque de chantier, de protection
auditive et de lunettes de protection est
obligatoire.



Risque de coupures !

Les lames de scies sont des outils coupants.
Attention ! A leur manipulation et lors de la taille.



Risque de coupures !

Les couteaux sont des outils coupants.
Attention ! A leur manipulation et lors de la taille.

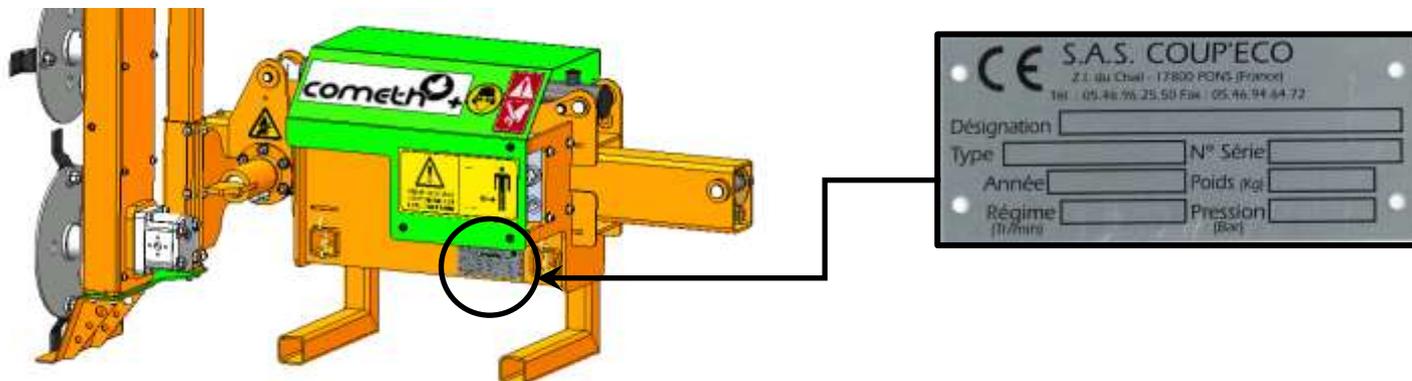


Point d'ancrage pour la
manutention.

IV - LOCALISATION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE

Chaque taille-haie est marqué d'une plaque signalétique, qui reporte les principales données techniques et d'identification. La plaque est fixée dans une position facile à trouver et à lire.

La plaque signalétique ne doit jamais être enlevée ni utilisée dans d'autres buts. En cas de destruction du taille-haie, s'assurer qu'elle a bien été détruite pour éviter tout abus possible.



Les informations que vous trouvez sur cette plaque sont :

- Les informations sur le constructeur
- La désignation
- Le type
- Le N° de série
- L'année de fabrication
- Le poids
- Le régime de rotation des éléments de coupe
- La pression maximum d'utilisation

Indiquer systématiquement les données reportées sur la plaque signalétique du constructeur dans les demandes d'assistance et /ou de pièces détachées.

V - CONSIGNES DE SÉCURITÉ

5-1/ Consignes de sécurité générale

Suivant les mesures introduites par les articles R4323-55 et R4323-56 du code du travail, la conduite de cette machine est strictement réservée à du personnel formé, nommé et désigné.

5-2/ Vérification de conformité de l'équipement d'élagage avant chaque mise en route

Toujours vérifier que l'équipement soit correctement fixé au porteur

Toujours vérifier l'état des éléments de coupe et procéder à leur affûtage ou au remplacement si nécessaire.

Toujours vérifier la présence et la fixation des capots et carters de protection.

Toujours s'assurer de la lisibilité de tous les pictogrammes de sécurité présents sur la machine, les nettoyer et éventuellement les remplacer si nécessaire.

Toujours vérifier l'état des flexibles hydrauliques et s'assurer de l'absence de fuite.

Toujours vérifier le bon graissage des composants concernés.

5-3/ Inspection préalable de la zone de travail

Toujours procéder à une inspection de la zone de travail, pour relever la présence éventuelle de fil de fer, de poteaux métalliques, de grosses pierres, de bouteilles et d'autres objets dangereux. Enlever ces objets avant de commencer le chantier. Relever également les branches cassées ou en mauvais état afin de commencer l'ébranchage par ces dernières.

Toujours relever la présence d'obstacles surélevés, en particulier les lignes électriques : dans ce cas déterminer et signaler au chauffeur la catégorie de lignes présentes et rappeler les consignes :
(En France)

- Pour les lignes de tension inférieure à 50 kV, la distance minimale de travail à respecter est de 3 mètres.

- Pour les lignes de tension supérieure à 50 kV, la distance minimale de travail à respecter est de 5 mètres.

Voir réglementation locale en vigueur.

5-4/ Caractéristiques du sol sur lequel évolue le porteur

La nature du sol sur lequel évolue le porteur est d'une haute importance concernant la stabilité et la sécurité : sol humide, terre, herbe, feuilles, plaque d'acier, sont à bien prendre en considération surtout lors du travail sur un sol en pente ou en déclivité.



**Il est impératif de respecter les pentes et dévers maxi autorisés, indiqués dans la notice du porteur.
Le non-respect de cette consigne peut provoquer le renversement du porteur.**

5-5/ Consignes générales de travail

Toujours éloigner les tierces personnes de la machine pendant les opérations de montage ou de démontage du Lamier sur le porteur. Pendant ces opérations, définir un périmètre de sécurité d'un rayon de 10 mètres autour de la machine pour prévenir de son renversement.

Toujours éloigner les personnes de la machine pendant les opérations de taille et créer un périmètre de sécurité d'un rayon de 100 mètres autour de la machine pour prévenir des projections et chutes de branches.

Mettre des panneaux de balisage avec signalisation d'éléments d'élagage travaillant, selon les règles en vigueur pour le balisage de chantiers.

Toujours informer le personnel de chantier des zones de sécurité à respecter.

Toujours s'assurer que le personnel dédié au ramassage des branches ou autre, soit équipé des protections individuelles de sécurité appropriées et ne soit pas placé dans un périmètre de sécurité inférieur à un rayon 50 mètres autour de l'élément de coupe et de 100 mètres dans l'axe de travail du Lamier (devant et derrière).

Toujours s'assurer que le personnel dédié au ramassage des branches respecte et fasse respecter le périmètre de sécurité.

Toujours garder le porteur stable pour effectuer la taille.

Toujours arrêter la rotation des lames avant toutes manœuvres à réaliser en dehors de la taille : mouvements des bras du porteur, déplacement en marche arrière, positionnement du lamier.

Toujours faire appel à une personne à terre pour surveiller les manœuvres, lames à l'arrêt, si la visibilité de l'opérateur est réduite.

Toujours adapter sa vitesse d'avance à l'état du terrain sur lequel évolue le porteur.

Toujours mettre le carter de protection de lames en place, dès la fin du chantier, ou dès l'arrêt du porteur.

Toujours nettoyer l'équipement de taille à la fin de chaque journée de travail : enlever les branches et les feuilles et les accumulations de sciure.

Toujours replier l'équipement d'élagage en position transport lors de l'arrêt du Lamier et lors de son déplacement hors du chantier.



Lors de toute manœuvre en marche arrière, il est impératif d'arrêter la rotation du lamier.

5-6/ Consignes de sécurité sur chantier

Lors du travail avec l'équipement d'élagage, il y a des risques de chutes de branches et de projections de végétaux ou de débris, et ce plus particulièrement en avant et en arrière du Lamier.

Pour éviter ces risques, il est nécessaire d'empêcher toutes personnes de pénétrer dans une zone de sécurité correspondant à un cercle de 100 mètres de rayon autour du porteur.

➤ *Piétons, cyclistes, personnels de chantier :*

- ✓ Pour le personnel de chantier, toujours porter les équipements de protection individuels (casque, gants, lunettes...), la zone de sécurité est réduite à 50 mètres de rayon.
- ✓ En dehors du personnel de chantier, veiller à ce qu'il n'y ait aucune autre personne (piétons, cyclistes...) dans un rayon de 100 mètres autour du porteur.



Si des personnes se trouvent dans ces zones, l'opérateur doit s'arrêter momentanément de travailler, le temps que ces personnes sortent de cette zone.

➤ *Autres véhicules :*

- ✓ Le passage des véhicules est strictement interdit dans la zone de sécurité pendant les opérations de taille.
- ✓ Pendant les phases de manœuvre, veuillez délimiter une zone de circulation se situant à 1,50 mètre de l'extrémité extérieure des roues ou de la tourelle du porteur.



Si la largeur de la route ne le permet pas, il est impératif que l'opérateur s'arrête lors d'un croisement avec un autre véhicule.

➤ *Habitations avoisinant le chantier :*

Lorsque des habitations se trouvent dans la zone de sécurité, informer les habitants des opérations de taille et de la nécessité, pour leur sécurité, de ne pas rester sur les balcons ou terrasse, de fermer les fenêtres et les volets et de ne pas sortir de chez eux afin d'éviter tout dommage liés à d'éventuelles projections.

5-7/ Consignes d'entretien

Toujours positionner le porteur et l'équipement d'élagage sur un sol plat et stable dans un environnement dégagé pour effectuer toutes les opérations d'entretien.

Toujours s'équiper des protections individuelles pour les opérations d'entretien : Gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection

Toujours sectionner les alimentations et énergies du porteur et activer le frein de parc avant toute intervention sur l'équipement d'élagage : Arrêt du moteur thermique du porteur.

Toujours respecter, en plus des préconisations présentées dans ce manuel, toutes les normes de sécurité de caractère générale.

Toujours faire intervenir un technicien spécialisé pour toutes interventions d'entretien autres que celles décrites dans cette notice.

Toujours conserver un bon état d'affûtage et d'avoyage des lames. Remplacer une lame dès que vous constatez l'apparition de fissure en fond de dent.

Toujours conserver un bon état d'affûtage des couteaux. Remplacer les boulons et écrous de fixation après chaque démontage des couteaux.

Toujours vérifier avant chaque utilisation que les boulons et écrous de l'équipement de coupe soient correctement serrés.

Toujours respecter scrupuleusement la procédure décrite dans cette notice pour le démontage et le remontage de l'élément coupant (lame ou couteau).

Toujours nettoyer entièrement l'équipement de coupe en fin de journée de travail.

Toujours remplacer les pièces usées ou défectueuses par des pièces d'origines COUP'ECO.

5-8/ Contre-indications

Ne jamais permettre à des personnes non accréditées ou non formées d'utiliser cet équipement d'élagage.

Ne jamais utiliser cet équipement d'élagage ni le porteur sous l'emprise d'alcool ou de drogues.

Ne jamais utiliser la machine par temps de vent fort : maxi : 40 km/h.

Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage pendant un orage : risque de foudre.

Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage la nuit, ou si la luminosité ne permet pas à l'opérateur de voir clairement l'outil de coupe.

Ne jamais utiliser la machine sans avoir réalisé le balisage du chantier.

Ne jamais se tenir sous l'élément de coupe quelque soit sa hauteur.

Ne jamais couper de grosses branches avec le lamier lorsque les lames ne sont pas parallèles au sens d'avancement du porteur ou au sens du mouvement de coupe.

Ne jamais couper des branches plus grosses que les dimensions préconisées dans ce manuel (*cf. « caractéristiques techniques » page **Erreur ! Signet non défini.***).

Ne jamais continuer d'utiliser l'équipement d'élagage lorsqu'un fil de fer ou autre matériau filandreux s'est enroulé autour de celui-ci.

Ne jamais utiliser de couteaux qui ne taillent plus. Remplacez-les impérativement **par paire** pour conserver l'équilibrage des plateaux fléaux.

Ne jamais utiliser une lame qui ne taille plus.

Ne jamais surplomber une zone de circulation sans en avoir interdit l'accès.

Ne jamais se déplacer sur la route sans avoir installé le carter de lames.

Ne jamais réaliser les opérations d'entretien non décrites dans cette notice.

Ne jamais utiliser des pièces de rechange n'étant pas d'origine COUP'ECO.

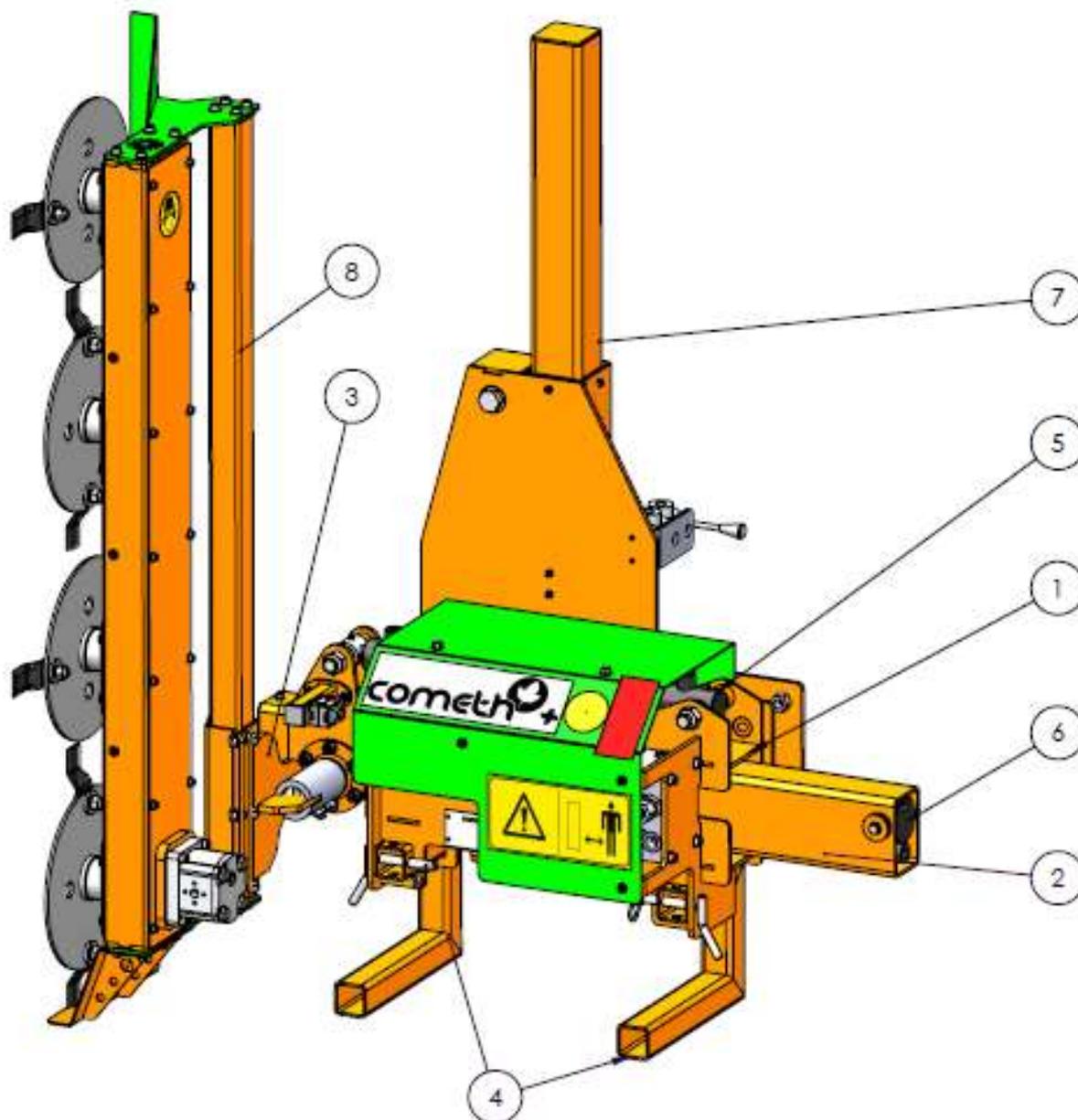
Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage comme moyen de levage pour des personnes ou pour des objets.

Ne jamais utiliser le sabot du lamier pour pousser les branches coupées.

Ne jamais laisser les lames de scie circulaires en rotation pendant les manœuvres avec le porteur sans opération de taille (changement de rue, déplacement en marche arrière, changement de sens du porteur, ...).

VI - DESCRIPTIF DU MATERIEL

6-1/ Appellation des composants principaux



Désignation	Rep.
Châssis	1
Coulisse	2
Inclinaison lamier	3
Béquille	4
Vérin inclinaison lamier	5
Vérin coulisse	6
Réhausse hydraulique	7
Lamier 3400/4400	8

Le taille-haies **COMETH** est un équipement indépendant, directement adaptable sur l'interface du porteur et muni d'une sortie électrique.

La puissance du tracteur doit être au minimum de 16 CV et son poids au minimum de 600 kg.

6-2/ Caractéristiques techniques du taille-haies sans le lamier

	Lamier 3400	Lamier 4400
Poids total Cometh (sans interface)	195kg	215kg
Alimentation électrique	12 Vcc	12 Vcc
Débit "vérins" requis	7 L/min	7 L/min
Pression d'utilisation	180 bars	180 bars

6-3/ Caractéristiques techniques du lamier 400

	Lamier 3400	Lamier 4400
Longueur de coupe	1092mm	1441mm
Poids	38 kg	54 kg
Moteur	6 cc	6 cc
Débit requis	18 l/min	18 l/min
Pression d'utilisation	170 bars	170 bars
Pression maxi sur le drainage moteur	2 bars	2 bars
Puissance maxi transmission	7 cv	7 cv
Diamètre élément de coupe	420 mm	420 mm
Régime de rotation	2 850 tr/min	2 850 tr/min

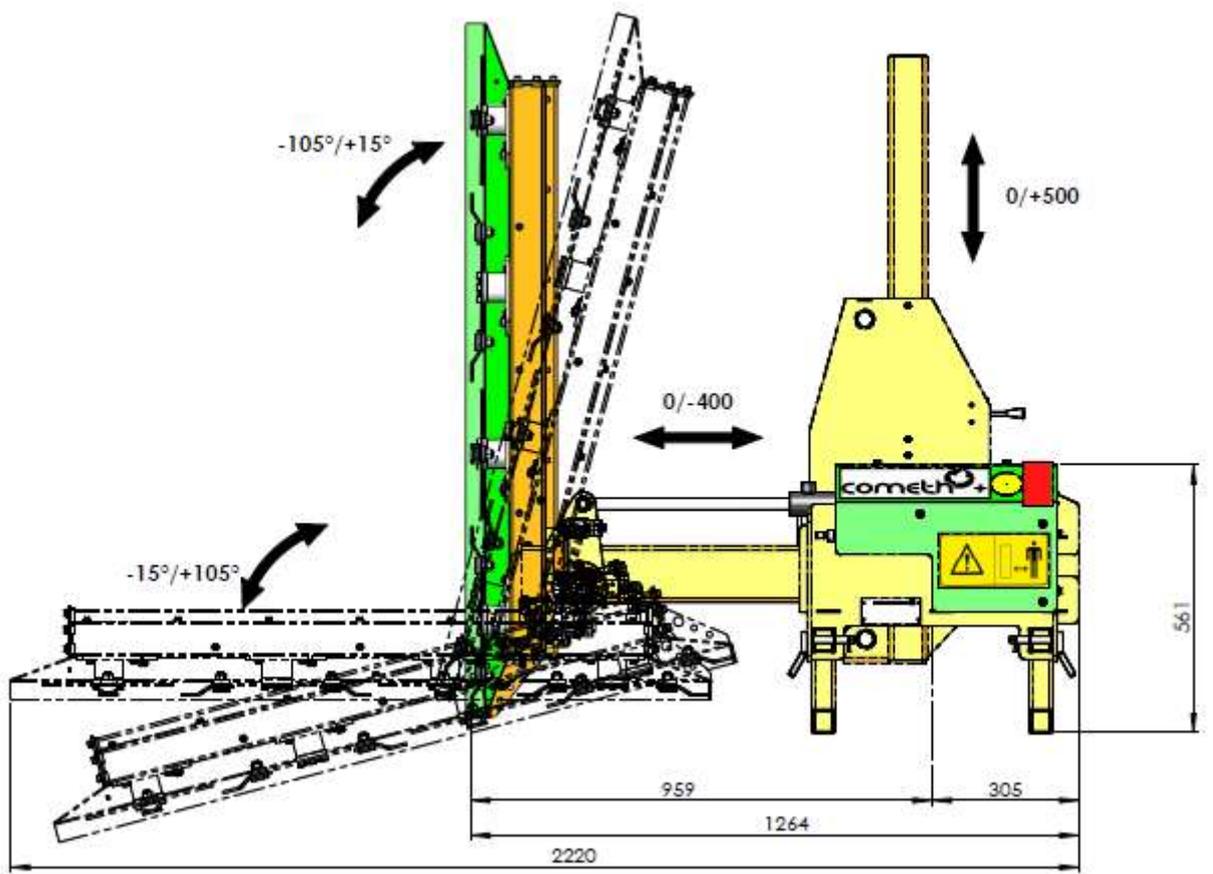
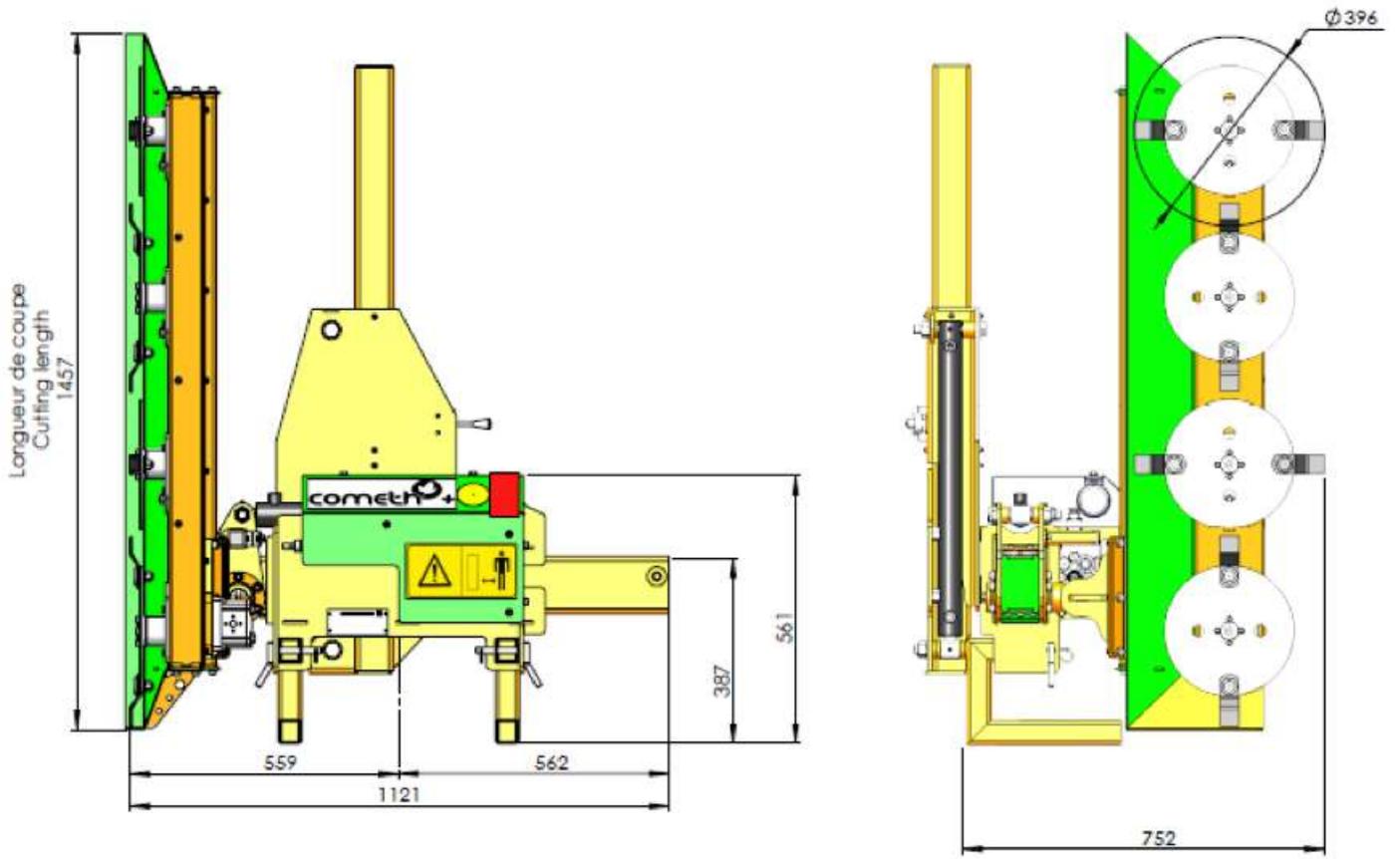
6-4/ Équipement de série

- Lamier 3400 :
3 plateaux montés avec 2 couteaux contre-coudés, 1 côté 2 tailles.
- Lamier 4400 :
4 plateaux montés avec 2 couteaux contre-coudés, 1 côté 2 tailles.

La capacité de coupe en plateaux fléaux est :

- En vert, branches jusqu'à Ø25 mm
- En sec, branches jusqu'à Ø20 mm

6-5/ Cinématiques



6-6/ Bruit aérien

Le bruit aérien produit par l'ensemble porteur + équipement d'élagage, Lamier en rotation, a été mesuré dans les conditions suivantes :

- Moteur du porteur au régime de 1500 tr/min permettant d'obtenir un débit nécessaire au lamier.
- Lamier équipé de lames de scie circulaires
- Porteur à l'arrêt sur terrain plat
- Vitre et portes fermées

* Mesure effectuée dans la cabine au poste de conduite : 84.5 dB

* Mesure effectuée à 10 m. du porteur : 99 dB

Cette mesure a été effectuée avec des lames neuves, et Lamier tournant dans le vide. Lorsque les lames coupent des branches, elles font un bruit moins important.

Toutefois, toutes les personnes travaillant à proximité de la machine (ramassage des branches), doivent être équipées d'un casque de protection auditive.

Les valeurs ci-dessus sont données à titre indicatif.

Elles peuvent varier en fonction de la marque du porteur et du régime thermique nécessaire pour obtenir le débit souhaité.

6-7/ Eléments inclus à la livraison

Le taille-haie est livré sur ses béquilles avec un carton. Vous devez trouver les éléments suivants :

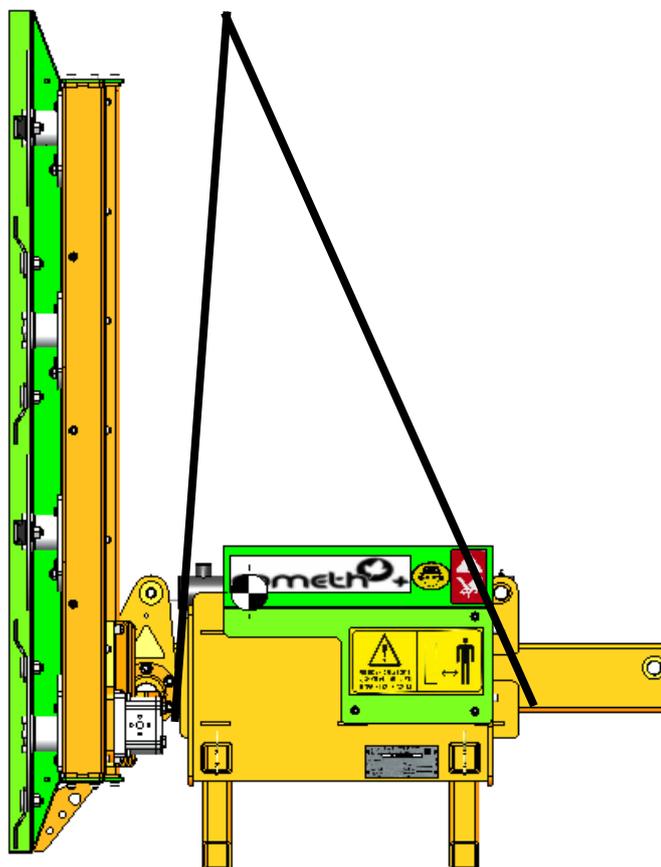
- Le taille-haie avec son accoudoir de commande
- La présente notice d'utilisation et d'entretien
- Le manuel de pièces détachées
- Le certificat de conformité, inclus dans cette notice
- La fiche de mise en route qui fait office de bon de garantie
- Un lot d'outils :
 - Une clé de serrage pour le montage/démontage des éléments de coupe
 - Une clé de blocage
 - Une clé Allen de 5
 - Deux vis CHC M8x16
 - Un jeu de tirants réglables pour stabiliser la machine

VII- INSTALLATION ET TRAVAIL AVEC LE TAILLE-HAIES

7-1/ Élingage pour déplacement sans tracteur

Si vous avez besoin de déplacer le taille-haies sans qu'il soit attelé à un tracteur, vous pouvez le faire par élingage en respectant les consignes ci-dessous :

- Il est indispensable que le taille-haies soit en position repliée pour le stockage et muni du carter de protection de lames.
- Utiliser un moyen de levage approprié ayant une hauteur de levage supérieur à 4 m
 - > Poids de l'équipement : environ 200 kg
- Utiliser une élingue dont la capacité de levage est au minimum de 300 kg.
- Passer cette élingue en nœud coulant autour de l'axe entre le bras 1 et le bras 2 (voir schéma ci-dessous).
- Assurez-vous qu'il n'y ait personne dans un rayon de 10 m autour de l'équipement.
- Soulever alors l'équipement lentement jusqu'à ce qu'il ne touche plus le sol
 - > Lors du levage, l'équipement va s'incliner légèrement (le centre de gravité s'aligne avec le point de levage).
- Soulever lentement et déplacer l'équipement en le laissant le plus proche du sol.
- Reposer le taille-haies sur un sol plat et stable et assurez-vous que rien ne se trouve sous les béquilles.



7-2/ Montage du taille-haies sur le porteur

7-2-1/ Accrochage mécanique de l'équipement

Pour pouvoir installer et utiliser la COMETH sur son porteur, vous devez la fixer sur une interface boulonnée sur le châssis qui s'accrochera efficacement sur le porteur.

(Interface non fourni)

La COMETH est pourvue de perçages prévus pour la fixation d'une interface d'accrochage.

L'équipement d'élagage doit être positionné sur un sol plat et stable et suffisamment dégagé pour permettre au porteur de manœuvrer pour se mettre bien en place pour l'accrochage.

7-2-2/ Raccordement hydraulique de l'équipement

Le raccordement hydraulique de l'équipement se fait par l'intermédiaire des flexibles fournis avec l'équipement.

Le flexible de drain doit être raccordé directement au réservoir.

Visser les coupleurs rapides (de votre fourniture) correspondants à ceux du porteur.

7-2-3/ Installation du pupitre de commande

- Fixer le pupitre de commande au niveau du poste de conduite de telle sorte que sa position ne gêne en rien le conducteur.
- Pour le branchement de l'alimentation électrique du pupitre :
La plupart des porteurs disposent de prise femelle dont la section des fils d'alimentation est trop faible pour alimenter le boîtier. **Il est donc conseillé d'installer une nouvelle ligne d'alimentation en 2x2.5mm² avec un fusible et une autre prise directement entre le pupitre et la batterie (12 Vdc) du tracteur.**



7-3/ Choix de l'équipement de coupe

Le Lamier peut être équipé de plateaux fléaux. Les capacités de coupe sont indiquées dans les caractéristiques techniques à la page 14.

7-3-1/ Montage avec des plateaux fléaux



Plateau plein
réf. 140.02.02

Ordre de montage des paliers

Il n'y a pas d'ordre de montage des paliers, car les plateaux sont sur le même plan de coupe. Il n'y a donc pas de palier petit ou grand déport, ce sont tous les même.



7-4/ Mise en route

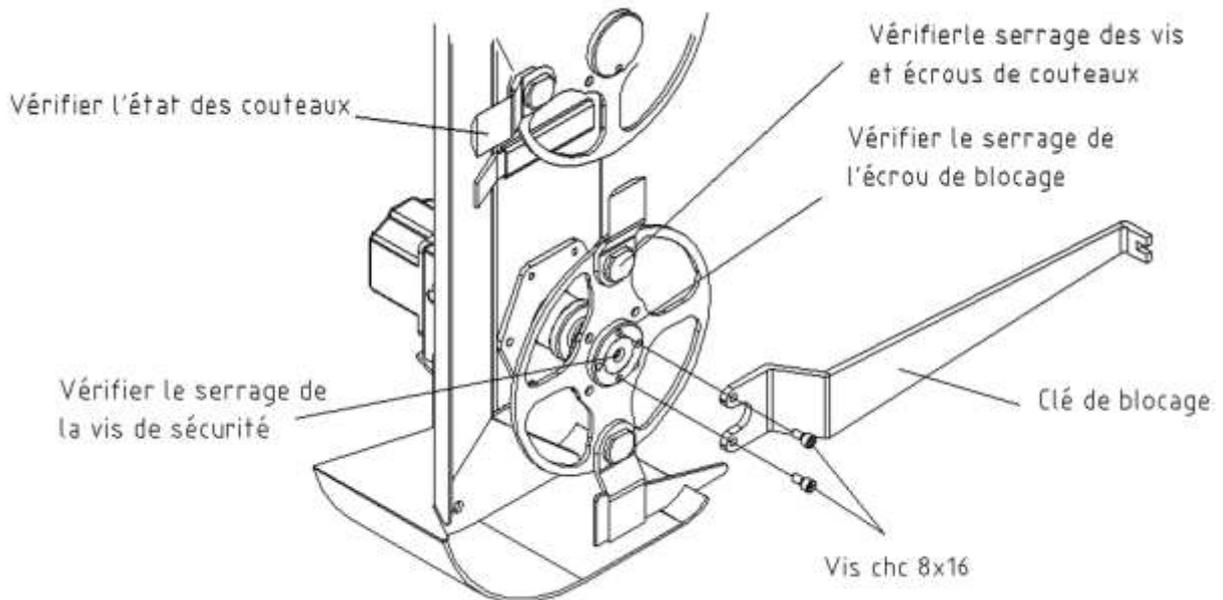
Si le porteur ne dispose pas d'un poste de conduite protégé, l'utilisateur doit être équipé de :



- Lunettes de protection étanches à la poussière
- Casque de protection
- Protection auditive
- Gants.

Avant chaque mise en route, l'utilisateur doit vérifier :

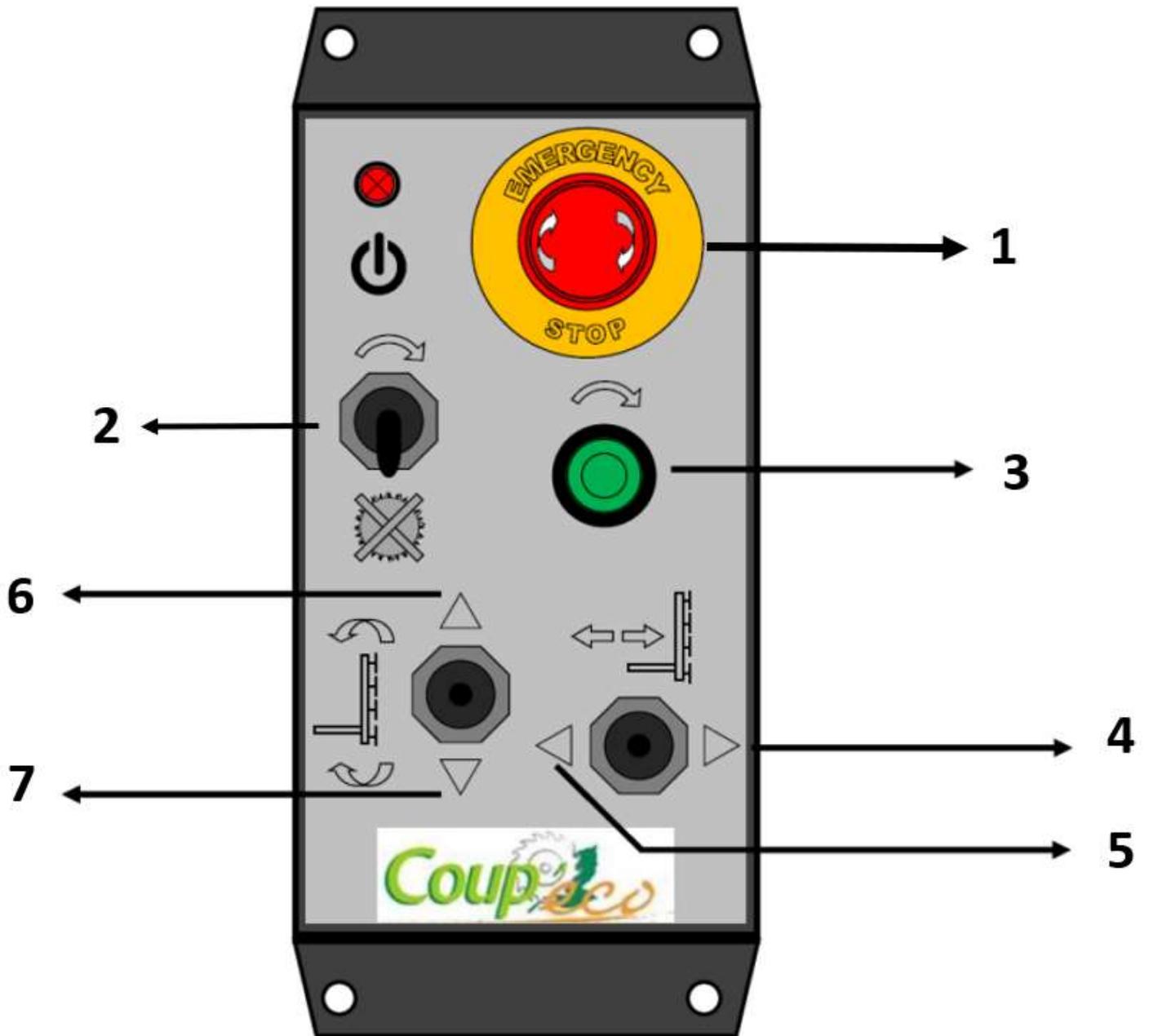
- L'état des couteaux de sa machine
- Si toutes les vis de couteaux sont correctement serrées
- Si les plateaux sont montés correctement : (changement avec les lames)



Fonctionnement du pupitre de commande.

Sur le pupitre de commande vous trouverez les fonctions suivantes :

- 1 - Bouton de mise sous tension du boîtier et d'arrêt d'urgence.
- 2 - Boutons d'activation de rotation des lames
- 3 - Bouton de validation de rotation des lames
- 4 - Joystick de commande de sortie de la coulisse
- 5 - Joystick de commande de rentrée de la coulisse
- 6 - Joystick de commande de mouvement d'inclinaison du lamier vers l'intérieur
- 7 - Joystick de commande de mouvement d'inclinaison du lamier vers l'extérieur



Pour la mise en route

- Pour toute mise en route d'un lamier, ne pas oublier les consignes élémentaires.

1 / Avant la mise en route du moteur, assurez-vous que rien ne se trouve à proximité du lamier.

2 / Effectuer la mise en route, le moteur au ralenti.

3 / Faire tourner l'équipement pendant 5 minutes à régime moyen, afin de mettre l'huile et la transmission en température (1 500 tr/min).

7-5/ Travail avec le taille-haies

7-5-1/ Choix du sens de rotation

- Pour la coupe en rideau (lamier vertical), couper en montant afin d'obtenir une meilleure qualité de coupe.
- Pour la coupe en plateaux (lamier horizontal), couper de telle sorte que les projections se fassent à l'opposé de l'utilisateur. Si ce n'est pas possible et que l'utilisateur doit faire tourner les plateaux/lames vers lui, il est impératif que le poste de conduite soit protégé par du Macrolon ou du grillage.

7-5-2/ Choix de la vitesse d'avancement

- Le régime du moteur thermique étant calé pour avoir 30 L/min en débit d'entrée, la vitesse d'avancement est fonction de :
 - La densité de la végétation
 - L'état du terrain sur lequel se déplace le tracteur.
- C'est l'utilisateur, suivant l'état de la coupe et le dégagement des débris, qui doit ajuster sa vitesse d'avancement.

7-5-3/ Conduite à adopter

- Maintenir la trajectoire du tracteur.
- Ne pas faire de correction de déport ni de hauteur lorsque les lames sont engagées dans les branches.
- Ajuster la vitesse à la dimension des branches.



Le travail au niveau du sol est strictement interdit ! (Exemple : fauchage)

7-6/ Évènement indésirable pendant la taille

Pendant le travail d'élagage vous pouvez être confronté à différentes situations pouvant engendrer un mauvais fonctionnement de l'équipement d'élagage ou son blocage.

7-6-1/ Blocage d'une lame de scie dans une grosse branche

- Arrêter l'avancement du tracteur
- Ralentir le régime du moteur thermique du tracteur
- Couper aussitôt l'alimentation hydraulique du lamier sur l'écran de contrôle ou en appuyant sur le bouton d'arrêt d'urgence.
- Désengager l'ensemble en effectuant une marche arrière ou en effectuant le mouvement de coupe arrière.
- Une fois la lame débloquée, vous pouvez remettre le moteur du lamier en marche.

7-6-2/ Coincement de branche sur le lamier : bourrage

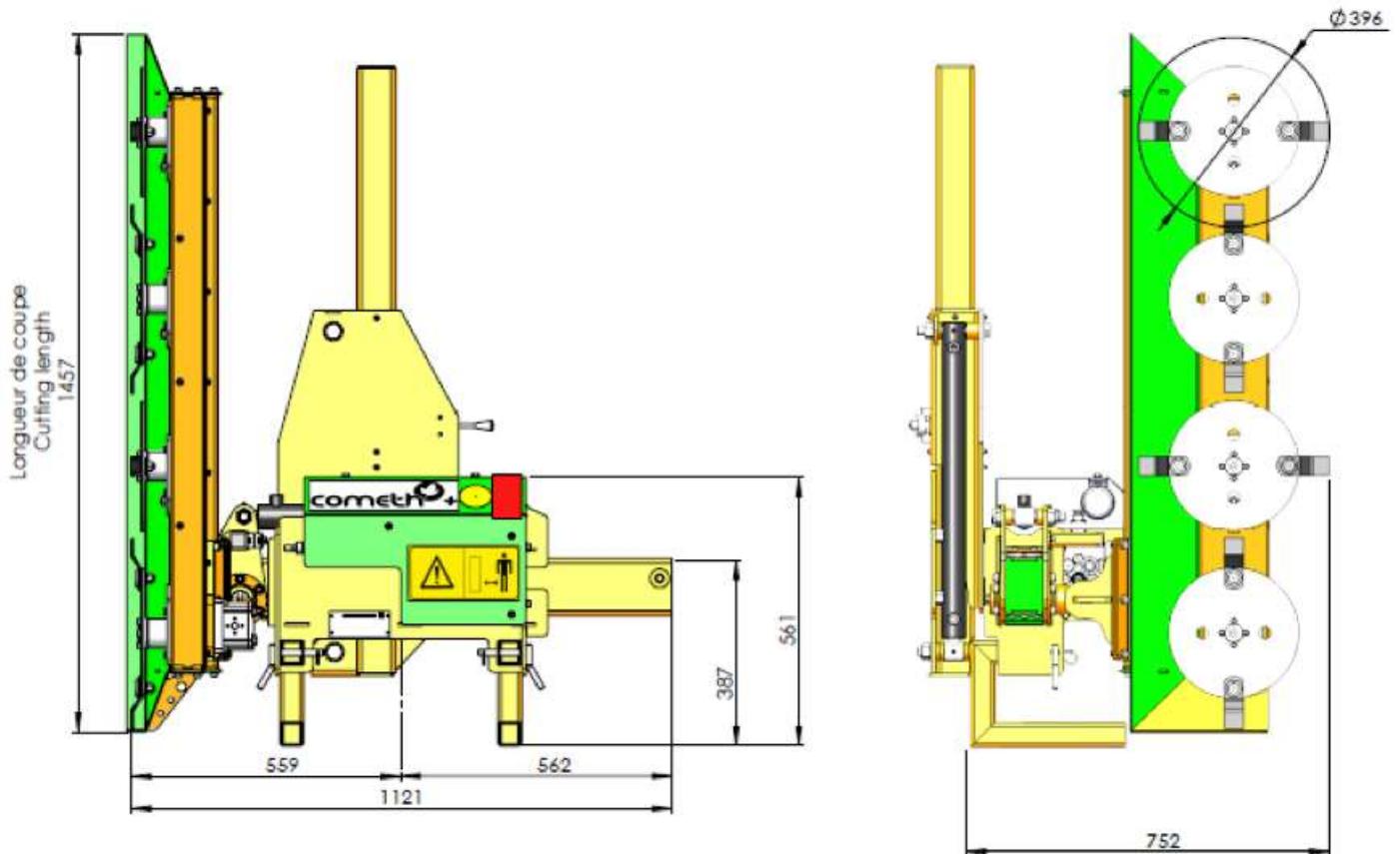
- Arrêter l'avancement du tracteur
- Ralentir le régime du moteur thermique du tracteur
- Couper aussitôt l'alimentation hydraulique du lamier sur l'écran de contrôle ou en appuyant sur le bouton d'arrêt d'urgence.
- Mettre l'équipement de coupe au niveau du sol, avec le lamier en position verticale à une hauteur accessible par un homme, sur un sol plat, stable et dégagé.
- Couper la rotation de la prise de force.
- Mettre le pupitre de commande hors tension en appuyant sur le bouton marche/arrêt.
- Actionner le frein de parc du tracteur et arrêter son moteur thermique
- Mettre les équipements de protection individuelle : gants, lunettes, chaussures de sécurité.
- Retirer les branches coincées avec les mains en faisant tourner les lames (à la main) si nécessaire.



7-7/ Position repliée

Toujours mettre le carter de protection de lames avant tout déplacement hors du chantier.

Encombrement replié du taille-haies :



**Attention au passage sous obstacle surélevé
(pont, tunnel, portique...)**

VIII- EN FIN DE TRAVAIL

Dès que vous arrêtez le travail de taille, arrêtez la rotation du lamier et positionner le lamier à hauteur d'homme pour que vous puissiez mettre le carter de protection de lames en position.

Nettoyer l'équipement en enlevant les branches et les brindilles coincées aux différentes articulations. Replier ensuite l'équipement d'élagage en position transport.

8-1/ Décrochage du taille-haies

Avant d'être décroché, l'équipement doit être en position replié, lamier vertical et le lamier doit être muni du carter de protection de lames.

Installer les béquilles et poser la COMETH sur un sol plat et stable, à l'abri de l'humidité, avec une zone d'accès dégagée pour le porteur.

Procédure de décrochage :

- Débrancher la prise électrique
- Débrancher les 3 flexibles hydrauliques
- Enlever les sécurités de verrouillage du tablier.
- Décrocher la Cometh
- Reculer lentement le porteur.



8-2/ Stockage du taille-haie

Le stockage du taille-haies doit se faire sur un sol plat et stable, à l'abri de l'humidité.

Le carter de protection des lames doit impérativement être mis en position.

Avant de stocker l'équipement de taille pour une longue période sans utilisation, il est important de le nettoyer entièrement et de graisser les paliers du lamier ainsi que toutes les articulations du taille-haie.

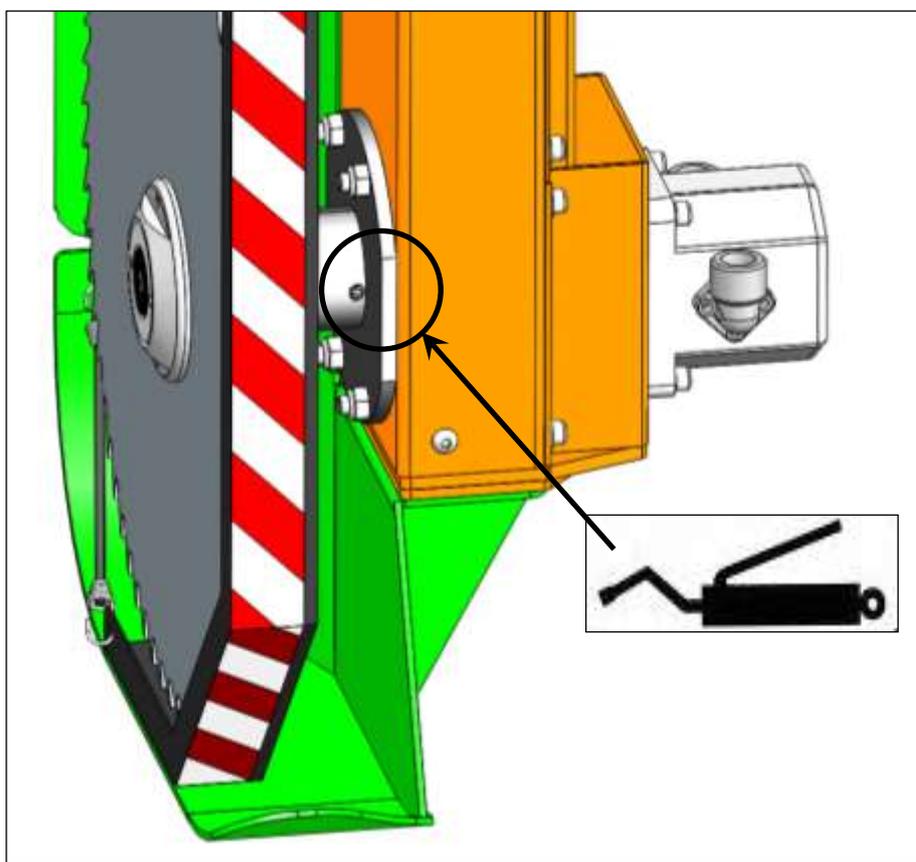
Les tiges de vérins qui restent en position sortie, doivent être enduites légèrement de graisse marine sur toute la partie chromée afin d'éviter leur oxydation.

De même vous pouvez enduire les 2 faces des lames d'une fine couche d'huile de stockage à l'aide d'un petit pulvérisateur ou d'un chiffon imbibé afin de les protéger contre la corrosion.

IX- ENTRETIEN ET RÉGLAGES

9-1/ Graissage

- Tous les paliers du Lamier sont graissés au montage en usine pour une durée de 150 heures.
- Intervalles de graissages : toutes les 100 heures de fonctionnement.
- Quantité de graissage par palier : 18 grammes (3 coups de pompe).
- Graisse à employer : IGOL Rallye GREASE aux agents de synthèse. (cartouche 420g)
- Utiliser le graisseur prévu à cet effet. (Voir figure ci-dessous)
- Il est recommandé d'effectuer le graissage des paliers alors que l'équipement est en position verticale.
- A chaque opération de manipulation, démontage et remontage des plateaux fléaux, il est nécessaire de graisser les filets des écrous de flasques (cf. « montage et démontage d'un plateau fléaux » page18).
- Graissage des paliers :



9-2/ Serrage des vis classe 8.8

- Vis M8..... 2,8 daN.m
- Vis M10..... 5,3 daN.m
- Vis 1/2" (vis de couteaux)..... 11 daN.m
- Écrou M24x150 (écrou de poulies) 28 daN.m
- Écrou de serrage des lames/plateaux 28 daN.m

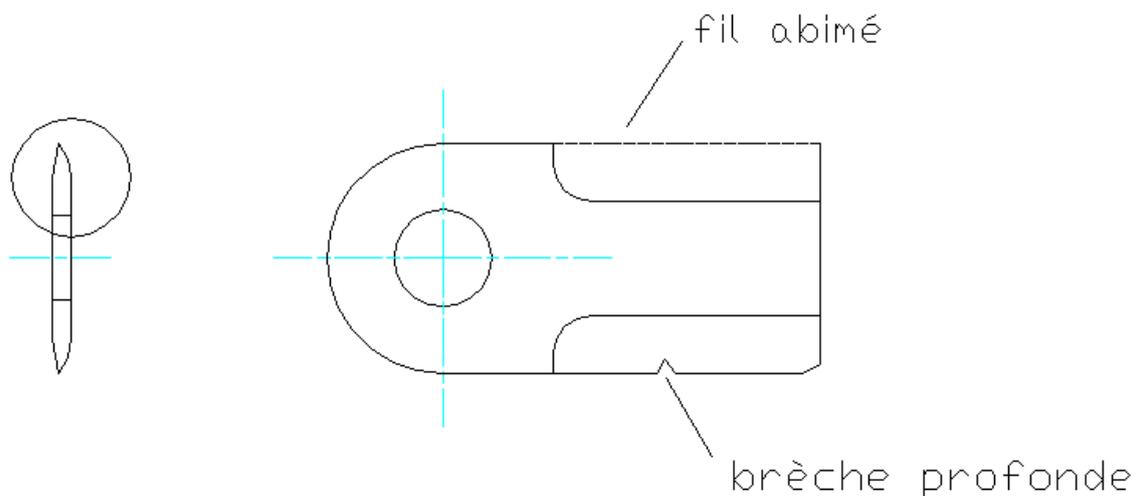
9-3/ Entretien des éléments de coupe

- Toutes manipulations des lames ou des plateaux fléaux doivent être effectuées avec des gants et l'opérateur doit être équipé de chaussures de sécurité.



9-3-2/ Entretien des couteaux (fléaux)

- Lors de l'utilisation de couteaux neufs, que ce soit pour une première mise en route ou que ce soit pour un changement de couteaux, il est conseillé, après quelques heures d'utilisation, de refaire le fil du couteau avec une lime douce.
- Un couteau bien affûté fera une coupe plus nette et pourra être utilisé plus longtemps. Donc nous conseillons de vérifier l'état des couteaux tous les jours, de changer ceux qui sont trop abîmés (brèches profondes) et d'affûter ceux dont le fil est marqué.
- Lors du travail, si un obstacle quelconque est rencontré (morceau de fer, poteau en ciment, pierres, ...) il est impératif de s'arrêter et de changer les couteaux ébréchés.



9-3-3/ Équilibrage des plateaux

- **Contrôler régulièrement que les plateaux fléaux ne sont pas voilés :**
Visuellement, vous pouvez vérifier que la distance entre le plateau et le caisson du lamier est constante en faisant tourner le plateau manuellement. Si cette distance varie, le plateau est voilé, il faut alors le remplacer.
- **Contrôler régulièrement l'équilibrage dynamique des plateaux fléaux :**
Faire tourner le lamier moteur thermique du porteur au ralenti et vérifier visuellement, à distance suffisante pour ne pas vous blesser, qu'il n'y ait aucune vibration sur le lamier.

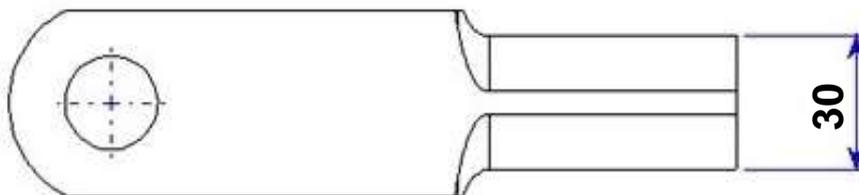
9-3-4/ Changement des couteaux (fléaux)

Vous devez remplacer les couteaux si :

- Le tranchant est trop émoussé pour permettre un affûtage correct sans altérer la résistance du corps du couteau ou présente des brèches profondes.



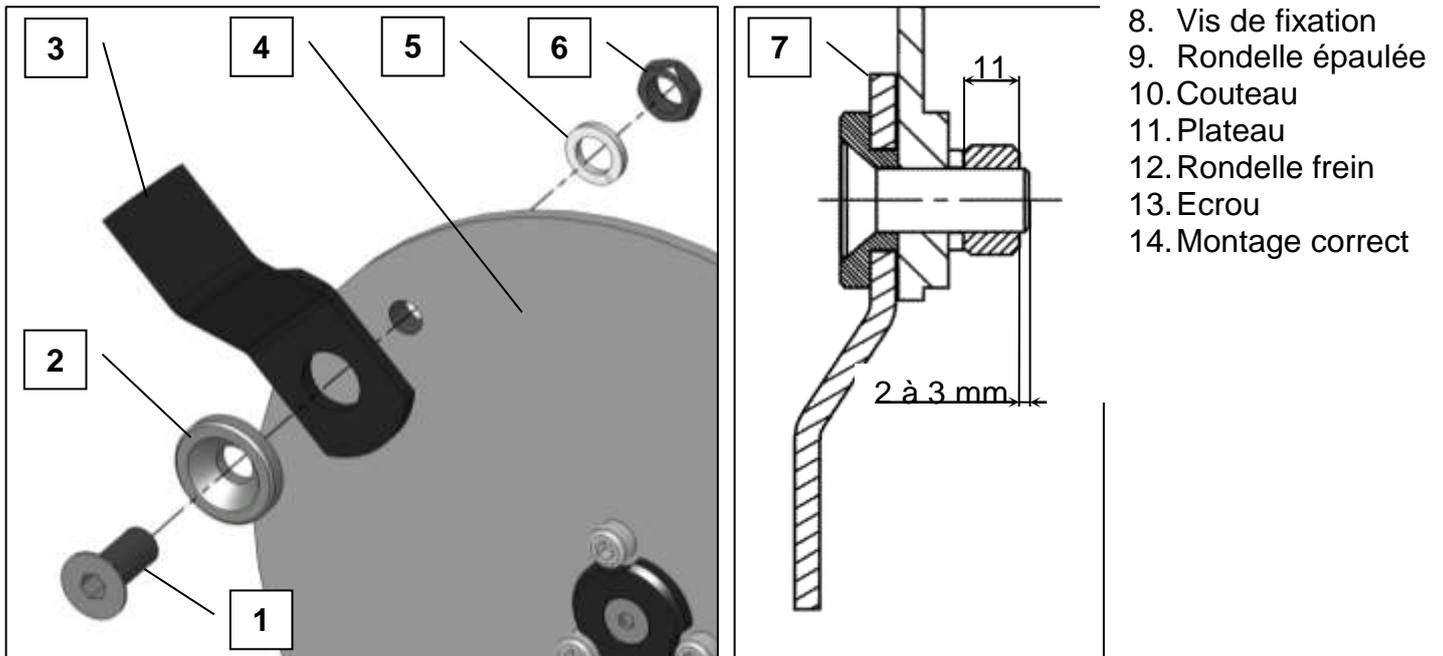
- Vous avez atteint l'affûtage maximum autorisé sur le couteau : mesurer la largeur la plus étroite du couteau. Si cette largeur est inférieure à 30 mm, remplacer le couteau.



- **Il est impératif de changer les couteaux d'un plateau par paire pour ne pas le déséquilibrer.**
- **Il est impératif de remplacer les vis (2), les rondelles (3) et les écrous (4) de fixations des couteaux (1) à chaque changement.**
- **Monter les couteaux dans le bon sens : marquage sur le couteau (A) du côté extérieur du plateau (cf. manuel de pièces de détachées).**

ATTENTION

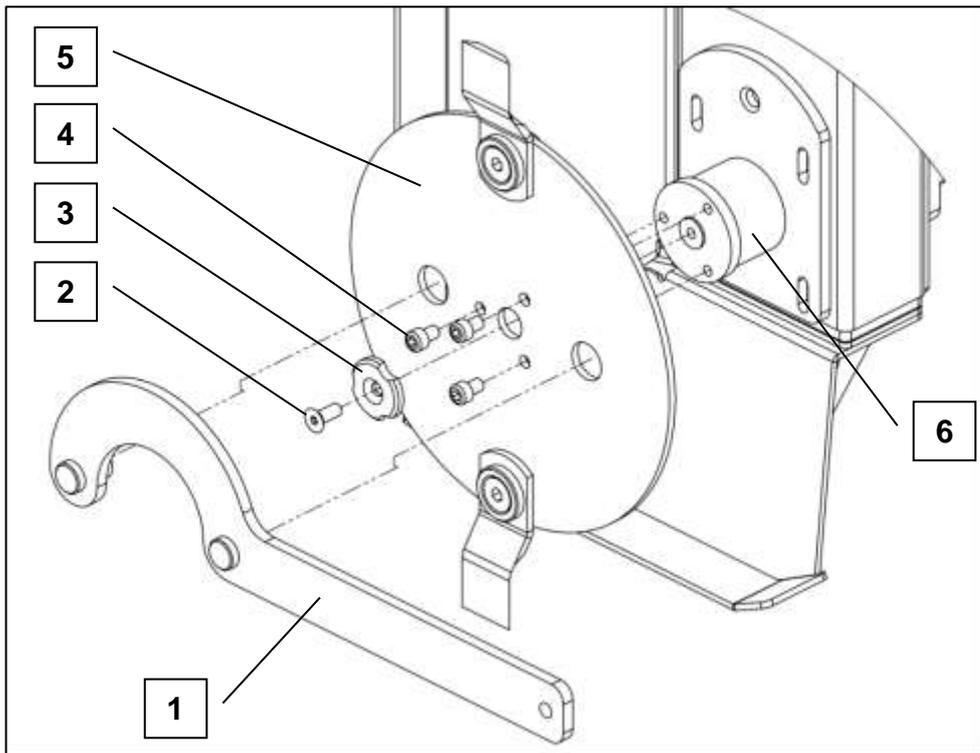
- Il est impératif de changer les deux couteaux d'un même plateau en même temps pour conserver l'équilibrage de celui-ci.
- Il est impératif de remplacer les vis, rondelles et écrous de fixation des couteaux par des neufs à chaque remplacement de couteaux.
- Vérifiez le sens de montage du couteau. Le couteau ne doit pas entrer en contact avec le plateau, il doit tourner librement sans contrainte.



• **Montage correct du couteau :**

- La vis de fixation doit dépasser de 2 à 3 mm de l'écrou.
- Si le dépassement est supérieur à 3 mm :
 - Vérifiez qu'il ne manque pas la rondelle frein.
 - Vérifiez la longueur de la vis, qui doit être de 38 mm.
- Si le dépassement est inférieur à 2 mm :
 - Vérifiez que la vis de fixation est correctement vissée dans le plateau.
 - Vérifiez la propreté des différentes pièces (sève, copeaux accumulés).
 - Vérifiez l'usure de la rondelle épaulée. Changez-la si nécessaire.

- Remplacement d'un plateau :



1. Clé de serrage
2. Vis de sécurité
3. Rondelle de sécurité
4. Vis
5. Plateau
6. Palier

1. Insérez la clé de serrage dans les perçages du plateau.
2. Desserrez et dévissez complètement la vis de sécurité dans le sens antihoraire. Utilisez le levier de la clé de serrage pour empêcher le plateau de tourner.
3. Retirez la rondelle de sécurité.
4. Desserrez et dévissez complètement les 3 vis de fixation du plateau (sens antihoraire).
5. Changez le plateau. Attention au sens de montage : les rondelles soudées sur le plateau doivent se trouver du côté du palier.
6. Vissez et serrez les 3 vis de fixation du plateau.
7. Remontez la vis et la rondelle de sécurité.
8. Serrez la vis de sécurité.
9. Retirez la clé de serrage.
10. Vérifiez que le plateau tourne sans forcer.
11. Si le plateau ne tourne pas ou force beaucoup, vérifiez que l'extrémité des vis de fixation du plateau n'appuie pas sur le palier. Sinon, remplacez-les par des plus courtes. Ces vis doivent avoir une longueur de 12 mm.

ATTENTION

Vérifiez que toutes les vis et rondelles soient présentes et en bon état, sinon remplacez-les par des nouvelles.

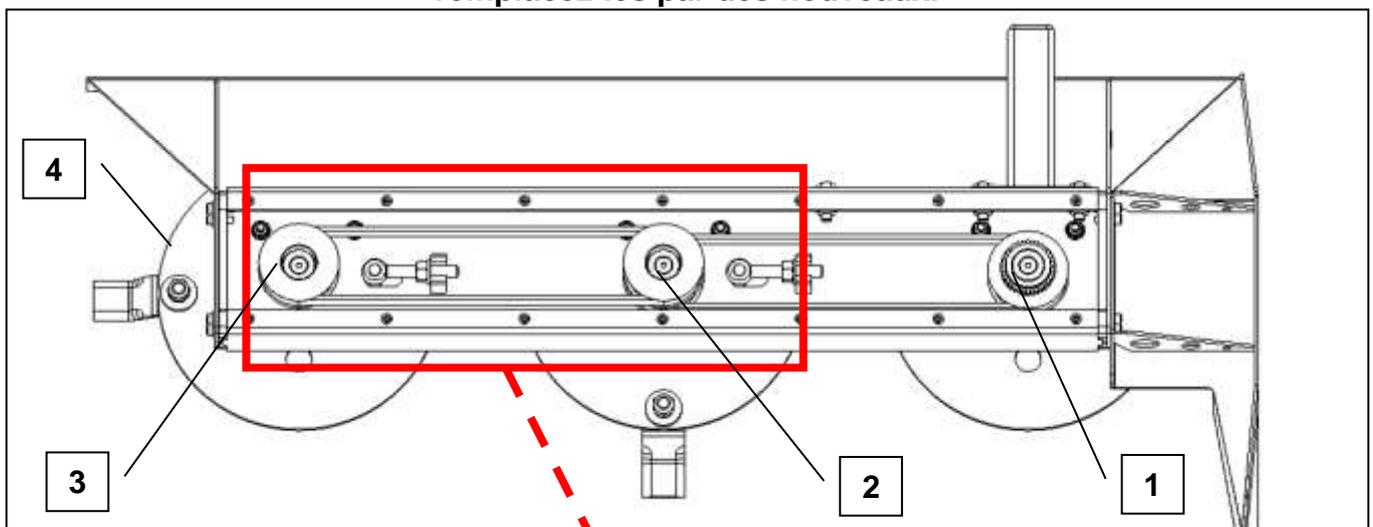
9-4/ Tendre les courroies

- **Vérification de la tension des courroies :**

1. Verrouillez le frein de stationnement (voir utilisation du frein de stationnement).
2. Stoppez la rotation du moteur hydraulique du lamier.
3. Mettez le lamier en position horizontale de préférence sur un support stable.
4. Ralentissez le régime moteur progressivement et arrêtez le moteur thermique.
5. Retirez la clé de contact.
6. Dévissez les vis de fixation du moteur hydraulique et tirez-le verticalement de son support pour le désaccoupler.
7. Dévissez les vis de fixation du capot et déposez-le pour avoir accès aux courroies.
8. Vérifiez le serrage des vis et écrous de fixation du palier moteur avant toute opération.
9. Vérifiez que les entraxes des poulies soient compris entre 348 et 349 mm (voir figure sur la page suivante).
10. Si ce n'est pas le cas, desserrez et dévissez l'écrou de la vis de tension.
11. Desserrez légèrement les écrous de fixation du palier 2 ou 3 côté plateaux, pour qu'il puisse glisser lors de la tension (sauf le palier moteur).
12. Visser l'écrou de la vis de tension sur le plot du caisson pour tendre la courroie et obtenir la valeur préconisée (voir figure sur la page suivante).
13. Une fois la courroie correctement tendue, resserrez les écrous du palier.
14. Si vous venez de refaire la tension du second palier (palier centrale), vous devrez refaire la tension du troisième palier.
15. Vérifiez une dernière fois que toutes les vis et écrous de fixation des paliers soient bien serrés.
16. Reposez le capot à son emplacement et vissez les vis sans les serrez.
17. Remettez le moteur hydraulique, en vérifiant qu'il est bien accouplé avec le manchon.
18. Faites tourner à la main un plateau pour vérifier que l'axe du moteur hydraulique tourne convenablement.
19. Serrez les vis du moteur hydraulique.
20. Serrez les vis du capot.

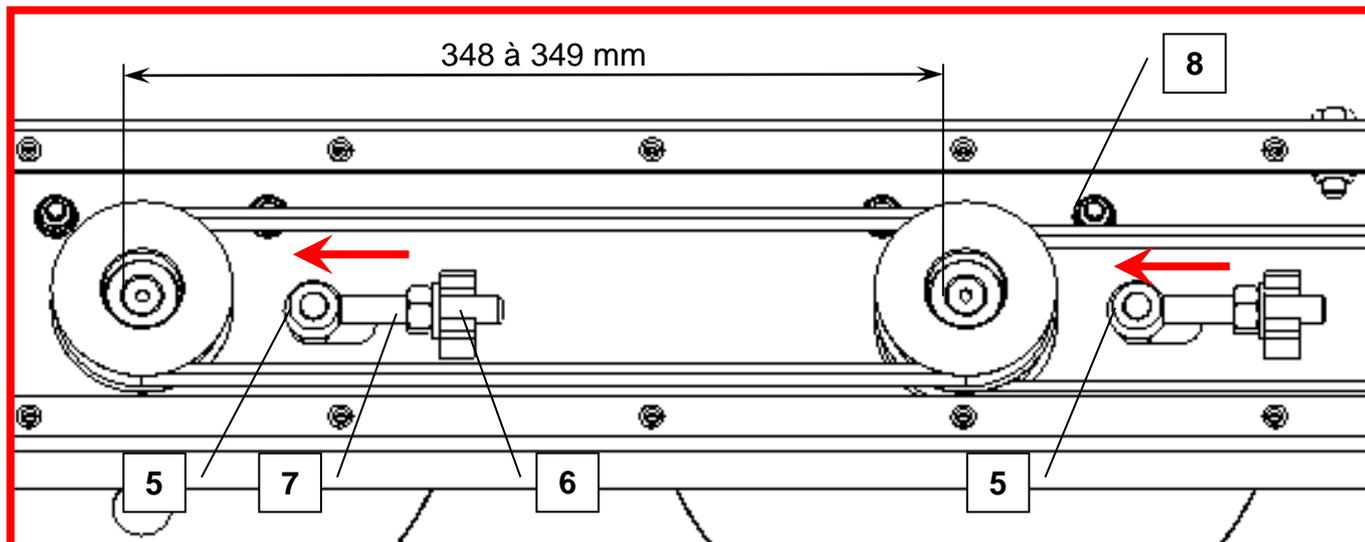
ATTENTION

Vérifiez que toutes les vis, écrous et rondelles soient présents et en bon état, sinon remplacez-les par des nouveaux.



1. Palier moteur
2. Second palier

3. Troisième palier
4. Plateau fléau



5. Pion de tension
6. Vis de tension

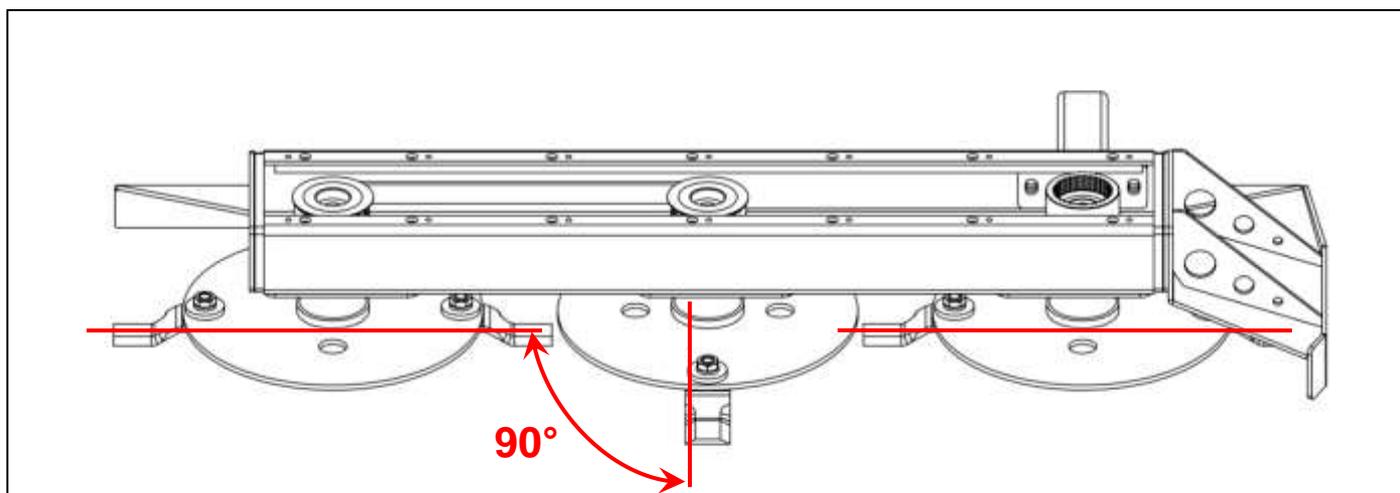
7. Contre-écrou de la vis de tension
8. Vis et écrous de fixation des paliers

• **Remplacement des courroies usagées :**

1. Réalisez les étapes 1 à 8 du chapitre « vérification de la tension des courroies ».
2. Desserrez légèrement les écrous de fixation du palier 2 et 3 côté plateaux, pour qu'ils puissent glisser librement (sauf le palier moteur).
3. Desserrez et dévissez complètement le contre-écrou et la vis de tension.
4. Faites glisser le second et troisième palier pour détendre les courroies et retirez-les.
5. Nettoyez entièrement le corps intérieur du lamier.
6. Vérifiez l'état des roulements.
7. Installez les courroies en partant toujours du palier moteur.
8. Avant de tendre les courroies, synchronisez les plateaux (voir figure page suivante).

ATTENTION

Si la synchronisation des plateaux n'est pas réalisée correctement, les couteaux s'entrechoquent, risquent de se briser et de projeter des débris métalliques pouvant causer des accidents graves ou mortels.



9. Répétez les étapes 12 à 20 du chapitre « vérification de la tension des courroies ».

ATTENTION

Vérifiez que toutes les vis, écrous et rondelles soient présents et en bon état, sinon remplacez-les par des nouveaux.

9-7/ Réglage de la vitesse de rotation des lames/plateaux fléaux

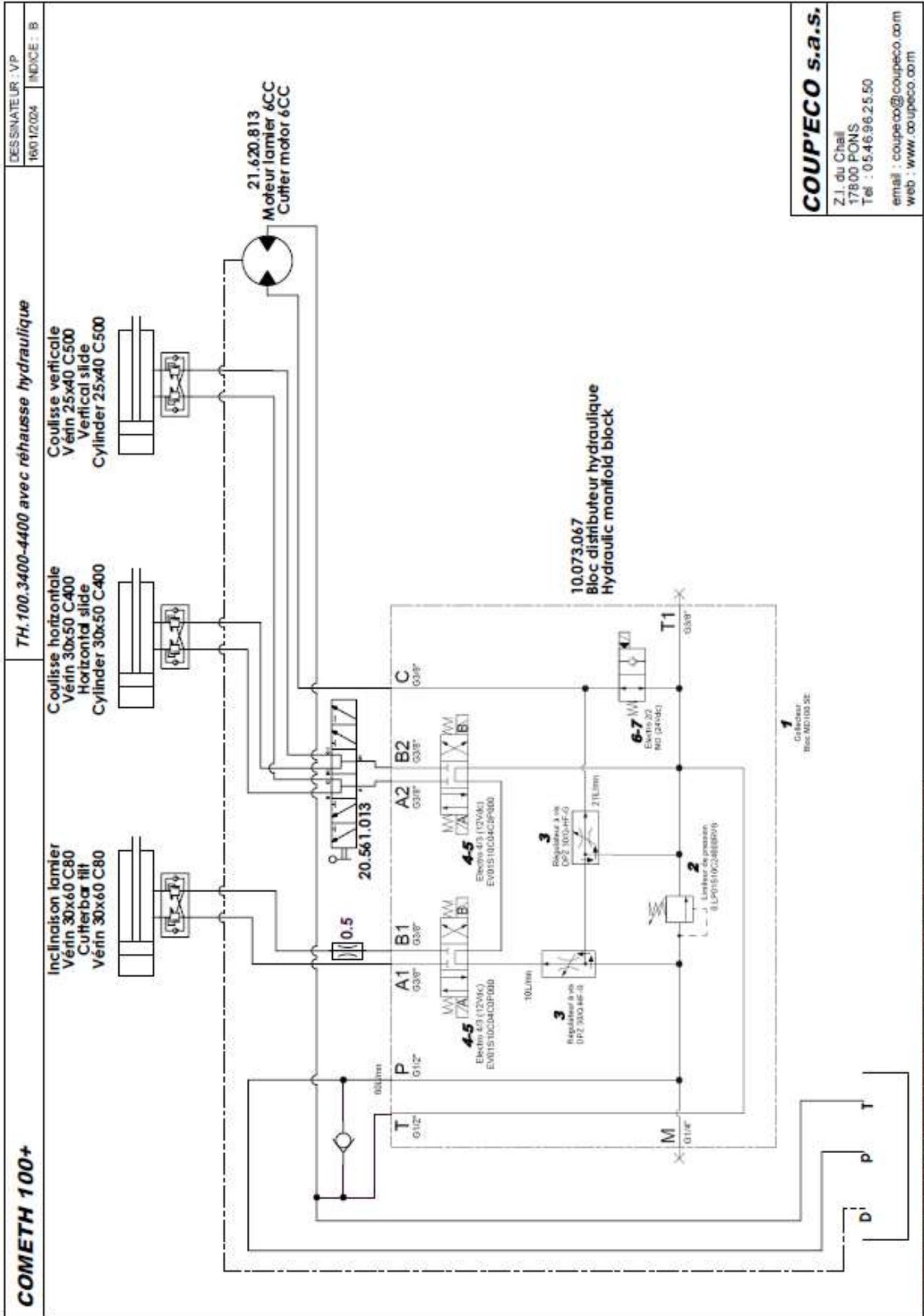
Pour obtenir une coupe de qualité, il est impératif de toujours caler le régime du moteur thermique du porteur à la même vitesse pour obtenir la bonne vitesse de rotation des lames/plateaux fléaux.

- Mettre le Lamier en position verticale
- Mettre en marche le moteur du Lamier
- Mesurer, avec un tachymètre, la vitesse de rotation des lames/plateaux fléaux et ajuster là à 2850 tr/min en faisant varier le régime du moteur thermique du porteur
- Relever la valeur de ce régime
- A chaque utilisation du Lamier, caler le régime du moteur thermique du porteur à la même vitesse.

9-9/ Pannes et remèdes

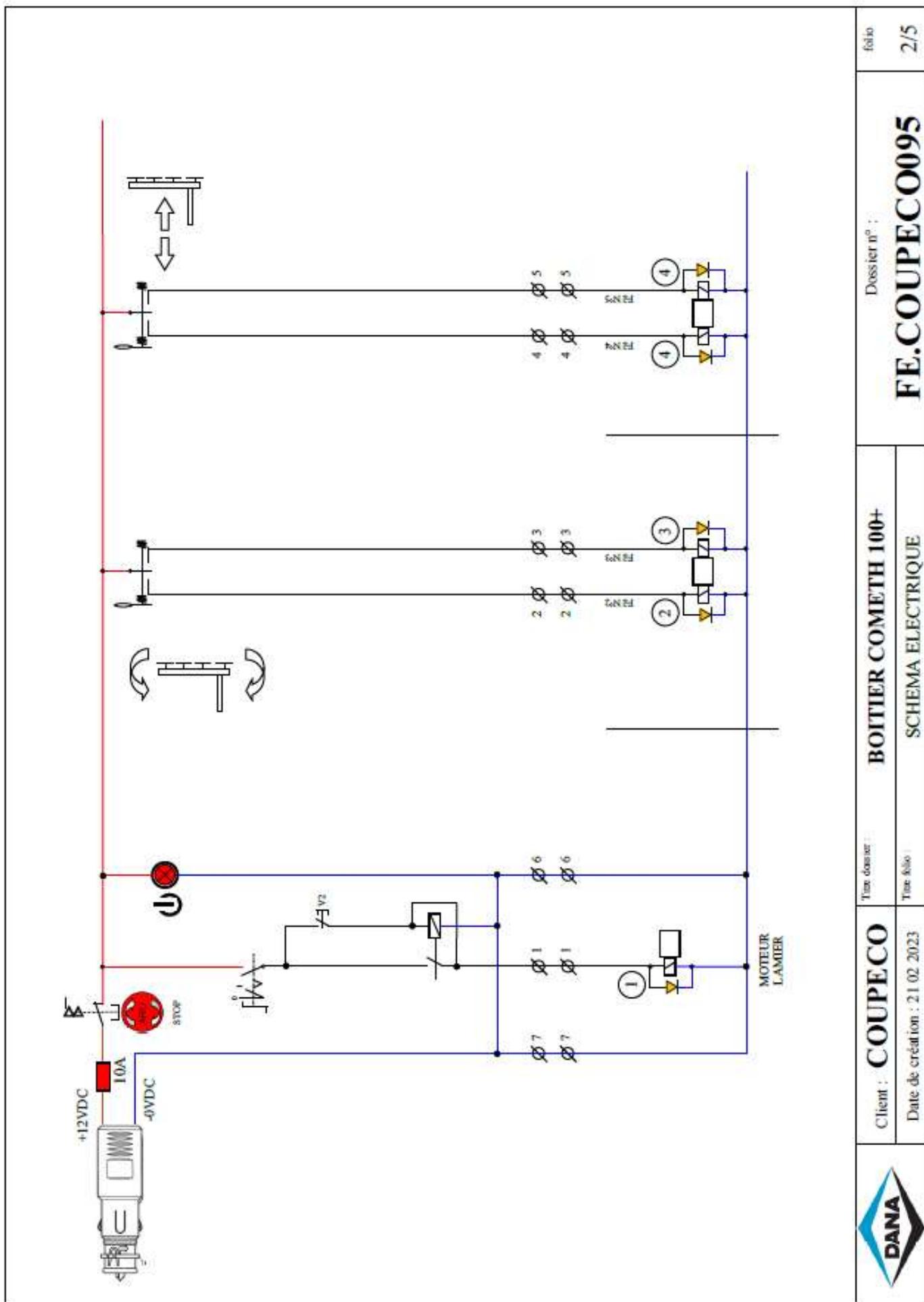
PANNE	CAUSES	REMEDES
Aucune commande ne fonctionne : pas de rotation du lamier, pas de mouvement.	<ul style="list-style-type: none"> -Le boîtier n'est pas alimenté -Le fusible de la ligne d'alimentation est HS -Le fusible du boîtier de commande est HS 	<ul style="list-style-type: none"> - Déverrouiller l'arrêt d'urgence du boîtier de commande, l'écran doit s'allumer - Vérifier les fusibles - Contacter votre revendeur.
Aucun mouvement ne fonctionne (la rotation du lamier fonctionne)	<ul style="list-style-type: none"> - fonctionnalité du joystick - régime thermique trop bas 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier fonctionnalité joystick - Réglé régime à PDF 540 tr/min - Contacter votre revendeur
Au bout d'un certain temps de marche, certaines commandes répondent mal.	- L'alimentation du boîtier est reliés à la prise du tracteur, les fils de cette prise ont une section trop faible et chauffent.	- Installer une ligne d'alimentation directe de la batterie, sans oublier de mettre un fusible. (mettre une prise intermédiaire pour pouvoir démonter le boîtier)
Pas de vitesse lente sur les mouvements.	- Le régime du thermique est trop bas	- Augmenter le régime moteur afin d'obtenir la vitesse prise de force préconisée de 540 tr/min
Le tracteur cale lors de la mise en route du lamier	- Le régime prise de force est réglé sur la position 1000 tr/min.	- Mettre la prise de force sur la position 540 tr/min.
Un ou plusieurs paliers ne tournent pas	- Rupture des courroies ou détérioration de l'accouplement	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacer les courroies cassées et vérifier l'état des autres (cf. page Erreur ! Signet non défini.) - Remplacer le Flector
Rupture des courroies	<ul style="list-style-type: none"> - Travail dans du gros bois avec les plateaux fléaux - Vitesse d'avance trop rapide dans une végétation fournie - Blocage d'une lame de scie - Mouvement pendant la coupe 	- Changer les courroies endommagées et vérifier l'état des autres. (bien refaire le calage des plateaux)
Plus de commande bien que l'alimentation des électrovannes soit bonne.	- Usure prématurée du manchon d'accouplement entre le multiplicateur et les pompes	- Changer ce manchon mais contacter votre revendeur.

X / SCHEMA HYDRAULIQUE



COUPECO S.a.s.
Z.I. du Chail
17800 PONS
Tel : 05.46.96.25.50
email : coupeco@coupeco.com
web : www.coupeco.com

Ce document est la propriété de la société COUPECO. Toute reproduction sans autorisation écrite est formellement interdite.



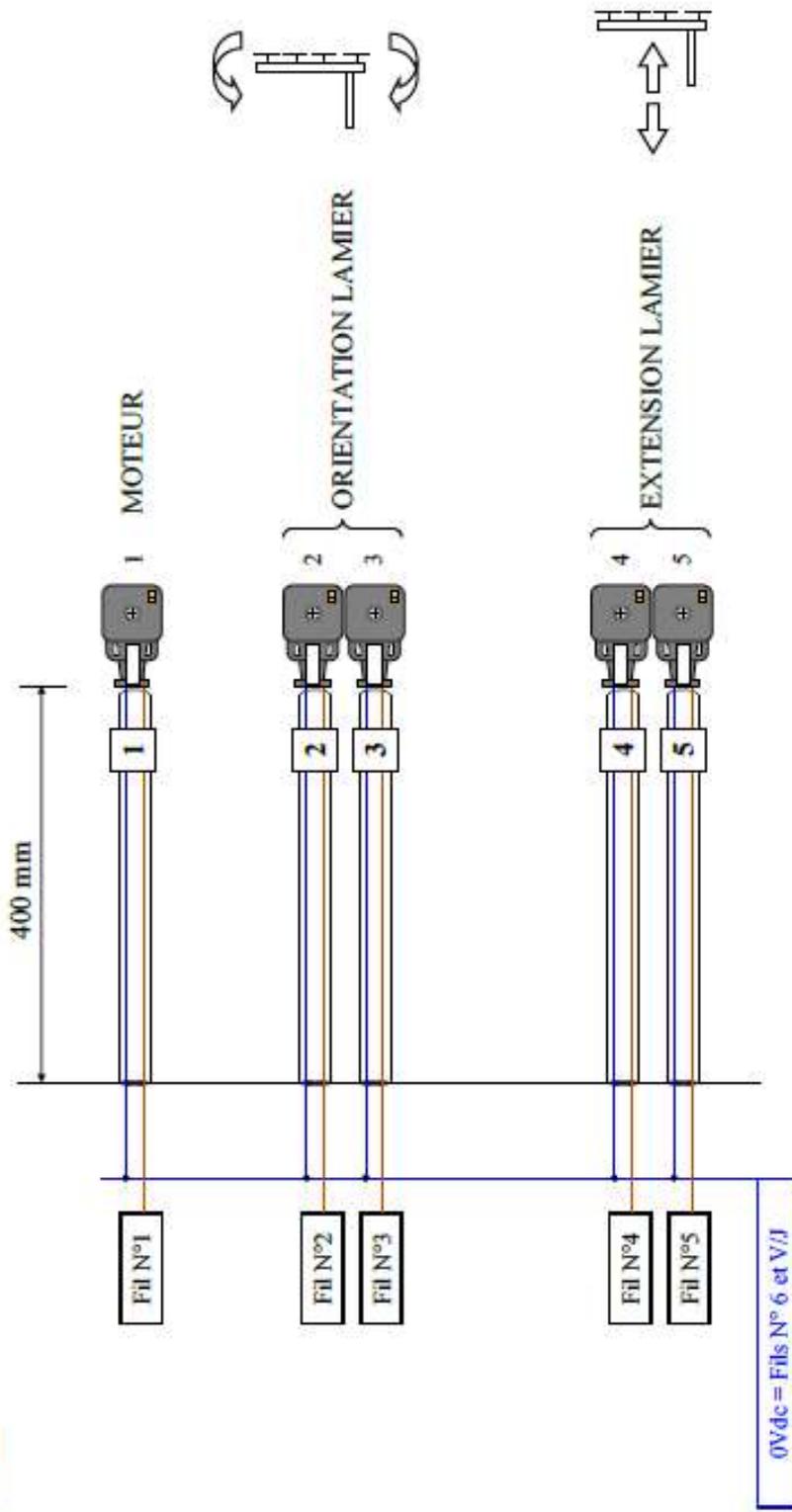
Client : **COUPECO**
Date de création : 21.02.2023

Titre dossier : **BOITIER COMETH 100+**
Titre kibo : **SCHEMA ELECTRIQUE**

Dossier n° : **FE.COUECO095**

folio
2/5

CABLE SPIRALE
7 x 1²



Client : **COUPECO**

Date de création : 21.02.2023

Type dossier :

BOITIER COMETH 100+

Type filio :

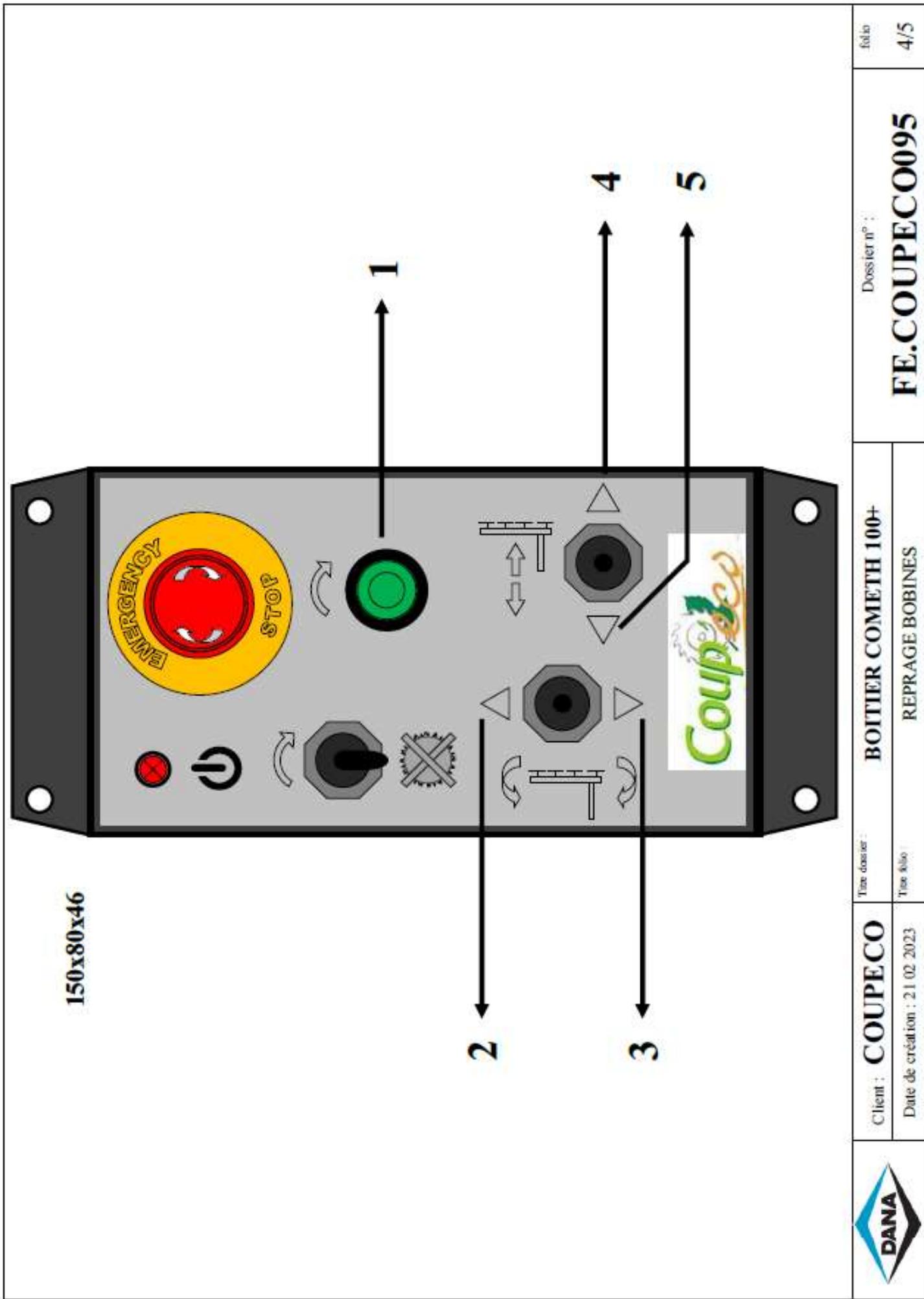
MULTICABLE

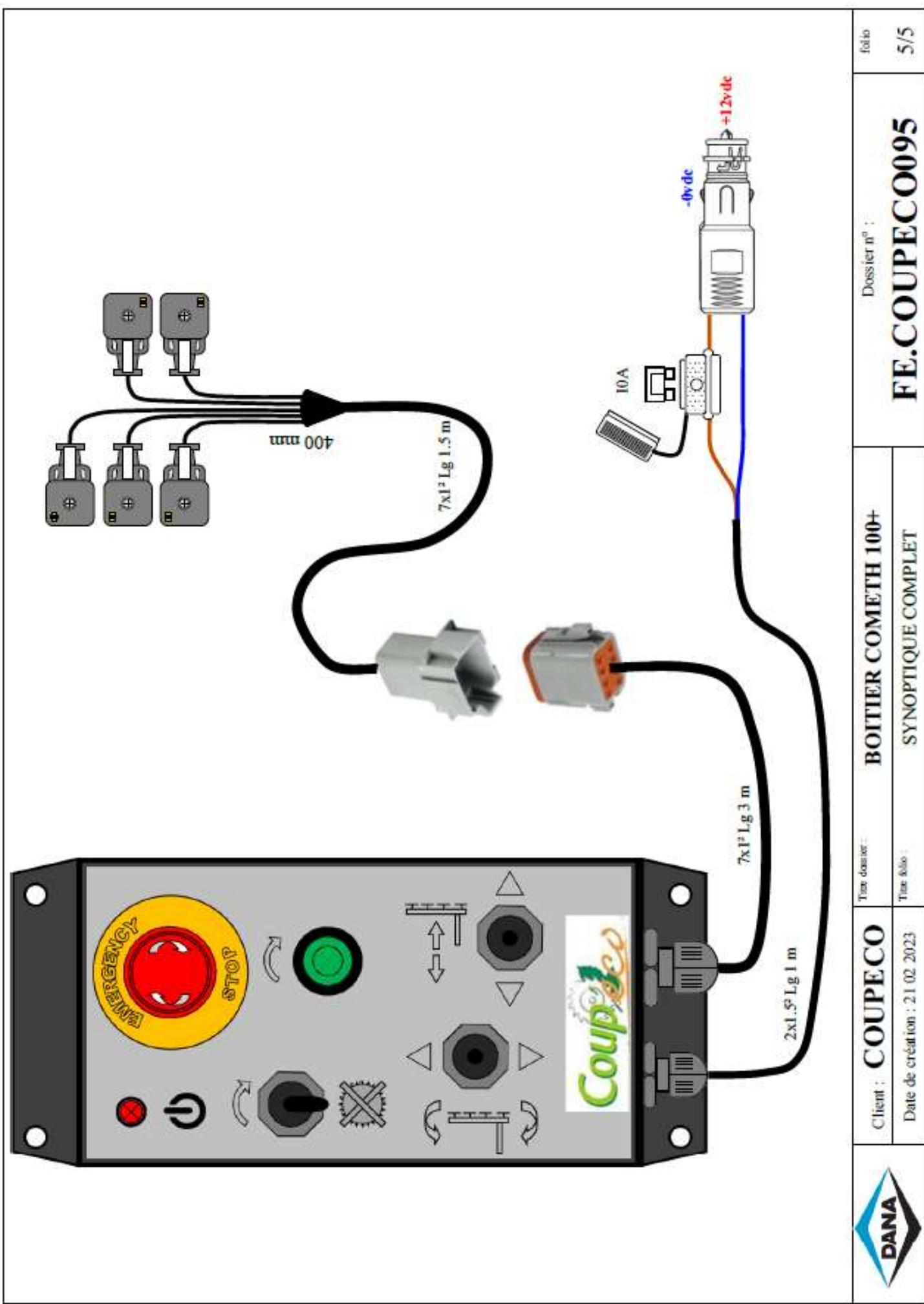
Dossier n° :

FE.COUECO095

folio

3/5





	Client : COUECO Date de création : 21.02.2023	Titre dossier : BOITIER COMETH 100+ Titre Auto : SYNOPTIQUE COMPLET	Dossier n° : FE.COUECO095 folio 5/5
---	---	--	--

XII - CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de la garantie assurée par COUP'ECO est de **1 (un) an** à partir de la date de mise à disposition dans nos locaux. Elle ne s'applique que sur les vices de fabrication et de manière dûment constatée par nos soins et ne nous engage qu'à l'envoi des pièces reconnues défectueuses (à l'exclusion de toute main d'œuvre), ceci sans aucune indemnité consécutive à l'immobilisation éventuelle de la machine.

- Les ensembles ou sous ensembles défectueux devront être retournés au service après vente dans un délai de 8 jours suivant l'incident, accompagné d'une demande de garantie :

**Complets et non démontés
pour une demande
d'ECHANGE STANDARD**

**Complets et non démontés
pour une demande
de GARANTIE**

- Les coûts de transport et d'emballage des pièces défectueuses, ainsi que des pièces neuves prises en garantie, seront à l'entière charge de l'acheteur.

- La réparation ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger celle-ci.

- Toute pièce défectueuse, et remplacée par une pièce neuve en garantie, restera la propriété de COUP'ECO

- Le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi tel que :

- > accidents aux personnes,
- > dommages à des biens distincts de l'objet du contrat.

- La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure courante telles que les lames, les courroies, les couteaux, les flexibles... ainsi qu'aux pièces détériorées par accident ou à la suite d'un mauvais entretien ou du non-respect des consignes d'utilisation du matériel.

- La garantie cesse :

- > lorsque des changements ou réparations sont exécutés par des tiers ou l'acheteur lui-même, sans le consentement écrit du vendeur,
- > lorsque les pièces montées par le constructeur sont remplacées par des pièces d'une autre origine,
- > lorsque les appareils sont modifiés ou transformés d'une manière quelconque et par qui que ce soit.

- Nous nous réservons le droit d'apporter à nos modèles toutes modifications jugées utiles, sans être dans l'obligation d'effectuer ces modifications sur les appareils déjà livrés.

- En cas de contestation relative à la fourniture ou à son règlement, le Tribunal de Commerce de SAINTES est seul compétent, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement acceptés, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.

- De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980.

XIII / ANNEXES

Manuel de pièces détachées

NOTES :



**COUP'ECO S.A.S.
Z.I. du Chail
17800 PONS
FRANCE**

**Tél. +33 (0)5.46.96.25.50
coupeco@coupeco.com**

**S.A.S. au capital de 100 000 €
R.C.S. SAINTES B 401 895 883
SIRET 401 895 883 00023
Code A.P.E. 285 D**

www.coupeco.com